



Olivier Le Bot (dir.)

Les mutations contemporaines du droit de l'animal

DICE Éditions

Qui peut parler pour les sans-voix ?

Esquisse d'histoire sociale de l'idée de représentation politique des animaux

Fabien Carrié

DOI : 10.4000/books.dice.14915

Éditeur : DICE Éditions

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2023

Date de mise en ligne : 13 septembre 2023

Collection : Confluence des droits

EAN électronique : 9791097578190



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

CARRIÉ, Fabien. *Qui peut parler pour les sans-voix ? Esquisse d'histoire sociale de l'idée de représentation politique des animaux* In : *Les mutations contemporaines du droit de l'animal* [en ligne]. Aix-en-Provence : DICE Éditions, 2023 (généré le 16 septembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/dice/14915>>. ISBN : 9791097578190. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.dice.14915>.

QUI PEUT PARLER POUR LES SANS-VOIX ?
ESQUISSE D'HISTOIRE SOCIALE DE L'IDÉE DE REPRÉSENTATION POLITIQUE
DES ANIMAUX

Fabien CARRIÉ¹

Introduction

La cause animale désigne un mouvement social voué à la reconnaissance et à la réparation des atteintes à l'égard des animaux et, ce faisant, à la redéfinition, totale ou partielle, des relations entre les humains et les bêtes. Mobilisation collective désormais pluriséculaire, la cause a connu des développements diversifiés selon les périodes et les aires géographiques de son déploiement. Cette entreprise de représentation politique des intérêts supposés des animaux jouit ainsi d'une forte légitimité et d'une reconnaissance étendue dans l'espace culturel anglophone. Il faut dire que ses différentes déclinaisons (protection animale, antivivisectionnisme, animalisme contemporain) ont été systématiquement impulsées et se sont diffusées depuis la Grande-Bretagne et/ou les États-Unis². En comparaison, son implantation dans de nombreux autres pays occidentaux – et notamment en France – semble autrement plus modeste, quand bien même elle bénéficie depuis maintenant quelques années d'une attention accrue tout aussi bien dans le champ juridique, médiatique que politique.

Comment rendre compte de ces développements et de ces différenciations de la cause à travers le temps et l'espace ? Une première forme d'explication possible consiste à s'intéresser aux dimensions morales et/ou émotionnelles de ce mouvement et de l'engagement au sein de la cause animale. Étudier les affects et les transformations des économies émotionnelles constitue une démarche féconde pour comprendre les logiques d'investissement dans un tel mouvement social, mais elle n'est pas sans souffrir d'apories au regard de notre problématique. Ces analyses tendent en effet à essentialiser les décalages observés : la précocité et l'avant-gardisme britannique dans ce domaine seraient dus à une sensibilité insulaire, alors que les disparités observées notamment en Europe occidentale

1 Maître de conférences, Institut d'études politiques de Fontainebleau / Université de Paris Est Créteil, LIPHA.

2 F. CARRIÉ, *Parler et agir au nom des bêtes. Production, diffusion et réception de la nébuleuse idéologique « animaliste » (France et Grande-Bretagne, 1760-2010)*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Paris Nanterre, Nanterre, 2015.

dessineraient un clivage entre les pays de tradition protestante et ceux de tradition catholique, considérés traditionnellement comme moins préoccupés par le sort des bêtes³. Si des travaux comme ceux de Christophe Traïni résolvent ces difficultés en étudiant les logiques sociales au principe des transformations des sensibilités à l'égard des animaux au cours des derniers siècles, leur perspective macrosociale ne permet pas en revanche de comprendre les différenciations locales qui perdurent malgré ce changement de fond⁴. Demeure sans réponse la question des facteurs et dynamiques au principe du caractère pionnier des pays anglophones et du retard (relatif) d'un certain nombre de pays occidentaux, dont la France⁵.

On se propose ici de contribuer à la résolution de cette énigme, par l'étude des cas français, britanniques et, dans une moindre mesure, états-uniens. À partir d'une démarche qui articule comparaison et analyse de transferts, histoire sociale des idées politiques et analyse des mouvements sociaux, il s'agit de restituer la trajectoire et la carrière de la nébuleuse idéologique constituée par les déclinaisons successives de l'idée de représentation politique des bêtes⁶. Comprendre le déploiement et le devenir différenciés de cette nébuleuse en France et dans les pays anglophones suppose d'adopter une perspective relationnelle et processuelle, la focalisation nécessaire sur les groupes et acteurs de la cause s'accompagnant d'une analyse des autres catégories d'agents avec lesquels ils interagissent. Les différentes déclinaisons de la nébuleuse (qui se matérialisent dans des collectifs, des répertoires d'action mais aussi des dispositifs légaux) se déploient en effet dans une relation au moins tripartite entre les organisations militantes, l'État et les représentants des institutions publiques et les groupes désignés comme « déviants » par les représentants revendiqués des animaux. En restituant ces systèmes de relation d'un pays à l'autre et en étant attentifs aux logiques de circulation et de transfert des déclinaisons de la nébuleuse au cours du temps, on peut espérer saisir les disparités, nuances et décalages qui structurent aujourd'hui les rapports entre humains et animaux d'une configuration nationale à l'autre.

Ce texte se décompose en trois parties. Dans les parties 1 et 2 seront présentées les deux premières grandes acceptions de la cause, à savoir la protection animale et l'antivivisectionnisme. On décrira leurs caractéristiques générales (en étant nécessairement schématique) et on présentera pour chacune de ces déclinaisons une comparaison entre la France et la Grande-Bretagne, afin notamment de montrer en quoi les spécificités nationales contemporaines renvoient pour partie à ces développements anciens, qui datent du XIX^e siècle. La troisième et dernière partie sera

3 Pour un exemple (parmi d'autres) de ce type de lecture : L. G. STEVENSON, « Religious Elements in the Background of the British Anti-Vivisection Movement », *Yale Journal of Biology and Medicine*, vol. 29, n° 56, 1956, p. 125-157.

4 C. TRAÏNI, *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011.

5 Dire cela ne revient pas à dénier ou remettre en cause les considérations morales et la dimension émotionnelle à l'origine des développements de la cause animale. Bien au contraire, les logiques d'engagement dans cette cause, les modalités d'émergence et de développement de ces différentes organisations sont toujours indissociablement morales, politiques et sociales. Voir J.-C. PASSERON, « La politique, l'éthique et les savoirs », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 38, n° 118, 2000, p. 45-73.

6 Sur l'analyse des carrières et des trajectoires des idées, voir J.-L. FABIANI, *Qu'est-ce qu'un philosophe français ? La vie sociale des concepts*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010 ; F. MATONTI, « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-4bis, 2012, p. 85-104.

centrée sur la période contemporaine, sur une séquence qui démarre dans les années 1960-1970 et qui voit l'émergence de ce que l'on appelle l'animalisme, dernière déclinaison en date de l'idée de représentation des animaux. Dans cette dernière partie, on présentera successivement les développements de cette nouvelle déclinaison de la nébuleuse idéologique dans les pays anglophones dans un premier temps, puis en France.

I. La protection animale, première déclinaison dominante de la nébuleuse idéologique

A. Sélectivité sociale, anthropocentrisme et intégration des classes populaires : les caractéristiques saillantes de la protection animale

L'idée d'une représentation politique des bêtes et d'un engagement au nom des animaux est antérieure à la constitution des premières organisations militantes de la cause. À partir du milieu du XVIII^e siècle sont publiés dans plusieurs pays européens des ouvrages philosophiques dans lesquels est défendu le principe d'une redéfinition de nos rapports aux animaux⁷. En l'espace de quelques décennies, la grande diversité de points de vue qui caractérisait cette production littéraire s'atténue et une conception s'impose : c'est la protection animale, la première grande déclinaison de la cause animale. Les collectifs qui se créent en Europe durant la première moitié du XIX^e siècle s'en réclament tous. Comme souvent en ce qui concerne cette cause, la Grande-Bretagne est pionnière ici : après une initiative locale mort-née à Liverpool en 1809 et une autre à Londres en 1822, est créée en 1824 la *Society for the Prevention of Cruelty to Animals*, qui se voit dotée quelque temps plus tard du prestigieux préfixe *Royal* pour cause de parrainage de la reine Victoria (RSPCA)⁸. Rapidement les sociétés protectrices et leurs antennes locales essaiment en Europe, en France, en Allemagne ou au sein de l'empire austro-hongrois. Ces organisations émergentes sont réservées aux catégories sociales favorisées des sociétés occidentales : s'y pressent des aristocrates, des représentants de la bourgeoisie culturelle et économique, des membres du clergé, des écrivains, des artistes et des savants, des industriels et des membres des professions libérales⁹.

L'idée de protection animale est structurée autour de quelques grands principes qui sont tout autant la cause que la conséquence de cette sélectivité sociale. Sectorielle, elle opère d'abord une sélection entre différentes catégories d'animaux : ce sont avant tout les animaux de trait et de rente (chevaux, ânes, bœufs) qui focalisent l'attention des protecteurs. Ces utiles auxiliaires méritent d'être protégés des « actes de cruauté gratuite » qui se donnent à voir quotidiennement dans les métropoles et qui heurtent la sensibilité de l'élite sociale occidentale¹⁰. C'est le deuxième principe de la protection animale : l'attention portée à la cruauté des actes commis par les humains plutôt qu'à la souffrance subie par les bêtes aux mains de leurs tortionnaires, ce qui fait de cette déclinaison de

7 R. PREECE, *Awe for the Tiger, Love for the Lamb. A Chronicle of Sensibility to Animals*, Vancouver, UBC Press, 2002.

8 A. W. MOSS, *Valiant Crusade: The History of the RSPCA*, London / Baltimore, Cassell, 1961.

9 Voir par exemple J. TURNER, *Reckoning with the Beast*, Baltimore / London, John Hopkins University Press, 1980.

10 C. TRAÏNI, *op. cit.*

la cause un mouvement anthropocentré. Avec ces deux grands principes structurants, la pensée de la protection animale réalise un découpage dans la matérialité des pratiques impliquant des animaux. Les vivisections commises par les savants, les parties de chasse, l'élevage et l'abattage d'animaux pour leur chair ou leur fourrure ne font pas partie des activités considérées comme problématiques par les protecteurs. Ils se concentrent sur les jeux violents comme les combats de coqs ou de chiens, les brutalités des charretiers commises sur les chevaux récalcitrants, ou encore les coups portés par les convoyeurs de bétail. Ce n'est évidemment pas un complet hasard si les pratiques incriminées concernent avant tout les membres des classes populaires. La protection animale fonctionne en effet en pratique comme un instrument de contrôle et d'intégration sociale des catégories dominées. Combattre les comportements cruels vis-à-vis des animaux domestiques et inculquer en lieu et place bonté et retenue, est aussi un moyen détourné de « domestiquer » ces populations turbulentes, d'atténuer leur agressivité vis-à-vis des autres êtres humains et ainsi de prévenir le retour d'épisodes de violence révolutionnaire¹¹.

De par son statut d'organisation pionnière, la RSPCA va définir un répertoire d'action qui sera repris, avec plus ou moins de succès, par l'ensemble des sociétés protectrices occidentales. Ce répertoire se décline en plusieurs volets. Il consiste d'abord à criminaliser les comportements et les pratiques contestés. Ainsi la création des sociétés protectrices est souvent précédée par le vote de lois qui viennent punir les actes désignés comme cruels à l'encontre des animaux. Les organisations constituées dans le sillage du vote de ces lois ont dès lors pour première et principale vocation à veiller à leur application dans l'ensemble de l'espace social. La mise en place de ce volet répressif du répertoire suppose toutefois d'importantes ressources, auxquelles les sociétés protectrices n'ont pas toujours accès. Ces difficultés, en lien avec les dispositions et spécificités nationales, conduisent certaines organisations à favoriser le deuxième volet du répertoire, qui consiste à encourager et à récompenser la bonté envers les animaux. Discours édifiants, distribution de médailles et de prix lors de cérémonies de célébration de la protection animale : les différents dispositifs conçus par les organisations doivent permettre l'inculcation de comportements adaptés, plus doux et mesurés que ceux en vigueur jusque-là. Les sociétés protectrices contribuent ainsi par la mise en application des deux volets de leurs répertoires au processus de civilisation analysé par Norbert Elias¹². La criminalisation de la cruauté envers les animaux et la valorisation de la bonté à leur égard relèvent d'une dynamique plus large de diffusion vers les classes populaires des valeurs et des normes de contrôle des violences pulsionnelles propres aux groupes sociaux établis¹³.

11 M. AGULHON, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, vol. 31, 1981, p. 81-109.

12 N. ELIAS, *La dynamique de l'Occident et La civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Lévy, 1991.

13 J. FRYKMAN et O. LÖFGREN, *Culture Builders. A Historical Anthropology of Middle-Class Life*, New Brunswick / London, Rutgers University Press, 1990 ; C. TRAÏNI, *op. cit.*

B. Le processus de naturalisation de l'idée de protection animale en France et en Grande-Bretagne

La protection animale qui émerge donc en Grande-Bretagne au cours des années 1820 essaime ensuite dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale et aux États-Unis. Si des différences s'observent quant à son développement d'un pays à l'autre, le contraste est particulièrement marqué entre la France et le Royaume-Uni. Dans le cas de ce dernier, l'étude des archives et publications militantes disponibles permet de mettre au jour un accord général entre les différentes fractions de la classe dominante britannique quant à la légitimité de cette idée et de ce mouvement. On retrouve au sein de la RSPCA des représentants de la *gentry*, mais aussi de la bourgeoisie culturelle et financière : tous s'accordent sur la nécessité d'une réforme des relations vis-à-vis de l'animal, ce qui fait de la société un véritable lieu neutre, c'est-à-dire un espace où les membres des différentes fractions de la classe dominante mettent de côté leurs désaccords et s'entendent sur un même objectif¹⁴. À cela s'ajoutent les spécificités du modèle britannique de gouvernement au XIX^e siècle, qui repose sur une délégation d'une partie des prérogatives publiques à une élite sociale (la *gentry*) située en dehors de l'État et des instances publiques¹⁵. La RSPCA se voit ainsi octroyer par l'État britannique la possibilité de convoquer elle-même devant les juges les contrevenants aux lois de protection animale. L'organisation bénéficiant des importants volumes de capital social et économique de ses membres engage dès lors des « inspecteurs », souvent d'anciens policiers et militaires qui portent les couleurs de l'association et vont pouvoir agir directement dans les rues pour imposer leurs conceptions des relations légitimes vis-à-vis des animaux domestiques¹⁶. Accord entre les différentes fractions de l'élite sociale, soutien de l'État et des institutions publiques qui autorisent les protecteurs à mettre tous les moyens à leur disposition pour imposer et faire respecter leurs conceptions dans l'espace public : la configuration qui se donne à voir en Grande-Bretagne est donc très favorable au déploiement de la protection animale, créant les conditions d'une naturalisation de cette déclinaison de la nébuleuse idéologique. Face à cela, les contrevenants et les « déviants » qu'il s'agit de punir et d'amender n'ont que peu de ressources à opposer, du fait qu'ils proviennent pour l'essentiel des classes populaires. Il y a des résistances bien sûr : les militants trop zélés et les agents recrutés par les organisations sont régulièrement moqués, menacés, leurs interventions suscitant des bagarres et des émeutes. Mais ces oppositions déclinent avec le temps, à mesure que les préceptes de la protection animale sont diffusés dans l'espace social et intériorisés par la population. En l'espace de quelques décennies, l'idée de protection animale est universalisée et naturalisée en Grande-Bretagne.

14 Sur le concept de lieu neutre, voir P. BOURDIEU et L. BOLTANSKI, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2, 1976, p. 3-73.

15 C. CHARLE, « Légitimités en péril. Éléments pour une histoire comparée des élites et de l'État en France et en Europe occidentale (XIX^e-XX^e siècles) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 116-117, 1997, p. 39-52.

16 M. J. D. ROBERTS, *Making English Morals. Voluntary Association and Moral Reform in England, 1787-1886*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004 ; J. L. ANDERSON, « The Origins and Efficacy of Private Enforcement of Animal Cruelty Law in Britain », *Drake Journal of Agricultural Law*, vol. 17, n° 2, 2012.

Ce processus n'a pas d'équivalent en France, où la configuration s'avère bien moins favorable à la diffusion de cette déclinaison de l'idéologie. Contrairement à la situation britannique, on constate d'abord qu'il n'y a pas d'entente possible entre les différentes fractions de l'élite sociale inscrites au sein des sociétés protectrices. La société protectrice des animaux (SPA) créée en 1845 (organisation qui la première porte en France ces préceptes importés de Grande-Bretagne) se caractérise ainsi par une structure duale, qui va durablement marquer la protection animale française : d'un côté des grands propriétaires terriens vivant de leurs rentes, de l'autre des « savants », médecins, vétérinaires et agronomes¹⁷. Les premiers voient notamment dans la cause une manière de réaffirmer leur autorité et leur supériorité morale, quand les seconds insistent entre autres sur les gains de productivité d'une gestion plus rationnelle, tempérée et douce des animaux domestiques¹⁸. À cette absence de consensus s'ajoute le refus de la puissance publique de déléguer une quelconque compétence aux sociétaires : contrairement aux protecteurs anglais, il leur est impossible de convoquer des contrevenants devant le juge, ce pouvoir étant réservé aux seules forces de police. Or, la loi de protection dite Grammont de 1850 qui pour la première fois en France réprime des actes qualifiés de cruels envers les animaux est utilisée par les forces de police principalement comme un moyen de contrôler et de fluidifier le trafic routier (notamment pour empêcher des charretiers violents de bloquer la route lorsqu'ils s'acharnent sur leurs animaux refusant d'avancer). Étant donné cette situation, on comprend bien que l'idée de protection animale ne se soit pas imposée et naturalisée comme en Grande-Bretagne. Ce ne sont pas des propriétés d'essence (les Français ne sont pas plus cruels ou moins sensibles que les Britanniques), mais bien le système de relations propre à la configuration française qui empêche une naturalisation de cette première acception de la cause animale. Ce décalage va encore s'amplifier par la suite.

II. L'antivivisection et l'affirmation de l'autonomie de la cause animale

A. Une remise en cause des impensés de la protection animale

S'il existe donc des différences marquées d'une configuration nationale à l'autre, force est de constater que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la protection animale est devenue un mouvement important dans l'essentiel des pays occidentaux. Cette première déclinaison de la cause s'est institutionnalisée, avec le vote de lois réprimant les comportements considérés comme cruels envers les animaux, la pérennisation d'organisations militantes reconnues et légitimées. Et pourtant, en interne, des tensions se font jour alors que de nouvelles catégories de protecteurs tentent de faire entendre leurs voix. Parmi celles-ci, les femmes s'avèrent prépondérantes. La mobilisation féminine pour les bêtes au sein de l'entreprise de représentation des animaux n'est pas nouvelle. Très tôt elles constituent près de la moitié des sociétaires de la RSPCA, ce qui n'est pas rien au regard de la distribution genrée au sein des organisations philanthropiques, alors très largement dominées par

17 G. FLEURY, *La belle histoire de la SPA : de 1845 à nos jours*, Paris, Grasset, 1995.

18 E. PIERRE, *Amour des hommes – amour des bêtes : discours et pratiques protectrices dans la France du XIX^e siècle*, thèse de doctorat en histoire, Angers, Université d'Angers, 1998 ; F. CARRIÉ, *Parler et agir au nom des bêtes*, *op. cit.*

les hommes. Malgré cela, elles demeurent cantonnées au sein des organisations protectrices à des tâches et des positions subalternes¹⁹. Cet état de fait est progressivement remis en cause à partir des années 1860, certaines militantes n'hésitant plus à contester les lignes établies par les directions. Celles qui interviennent désormais de plus en plus directement dans les assemblées des sociétés sont bien souvent des littératrices, écrivaines et journalistes. C'est la deuxième catégorie d'acteurs à s'affirmer alors au sein de la protection animale. Les représentants de la bourgeoisie culturelle marquent leurs désaccords avec les directions, dénoncées comme étant aux mains des « savants » et des « boutiquiers ». Ces différentes catégories de militants usent de leurs capacités oratoires et de leur entregent pour essayer d'imposer leurs vues lors des réunions et des assemblées générales des sociétés protectrices. Ils se présentent comme de « vrais protecteurs », seuls capables de réformer les organisations pour les ramener vers les nobles sentiments qui avaient présidé initialement à leur formation.

Le principal objet de discorde entre ces militants et les représentants établis de la protection animale concerne la vivisection. La pratique connaît un essor considérable au cours de la première moitié du XIX^e siècle, plus particulièrement en France et en Allemagne : ces deux pays sont en effet des centres importants de développement de la physiologie expérimentale, discipline qui s'appuie sur cette technique d'investigation pour essayer de percer les secrets du vivant²⁰. La diffusion et la montée en puissance dans l'ensemble des pays occidentaux des préceptes de la physiologie et de la médecine expérimentales entraînent à partir des années 1860 une fronde des militants opposés à la vivisection, qui réclament des directions des sociétés qu'elles agissent contre ces pratiques. Les débats qui s'ensuivent sont l'occasion pour ces nouveaux entrants d'élaborer de nouvelles conceptions de la cause animale qui rompent pour partie avec les principes de la protection. Ils opèrent alors une série de déplacements conceptuels. Ce ne sont plus seulement les animaux domestiques qui sont l'objet de considérations, mais les animaux de compagnie, chats et chiens surtout qui sont massivement utilisés dans les expériences de physiologie expérimentale, en ce qu'ils constituent des cobayes bon marché et dociles²¹. La dimension anthropocentrée de la protection animale est également récusée. Il ne s'agit plus (ou plus seulement) de condamner des actes de cruauté publique susceptibles de faire plonger les membres des classes populaires dans la barbarie, mais des comportements dissimulés qui provoquent néanmoins des souffrances considérables chez les animaux qui en sont victimes. En somme, les frondeurs des sociétés protectrices s'approprient les principes de la première déclinaison de la protection animale pour désigner comme problématiques de nouvelles pratiques et de nouveaux acteurs. Ce faisant, tout en maintenant l'idée d'une critique sectorielle (il ne s'agit pas de contester l'ensemble des formes d'exploitation des animaux par les humains, mais bien certaines activités précises), ces militants défendent l'autonomie de la cause animale, notamment vis-à-vis de

19 D. DONALD, *Women against Cruelty: Protection of Animals in Nineteenth-Century Britain*, Manchester, Manchester University Press, 2019.

20 G. CANGUILHEM, « La constitution de la physiologie comme science », in G. CANGUILHEM, *Études d'histoire et de philosophie des sciences concernant les vivants et la vie*, Paris, Vrin, 2002 ; W. COLEMAN, *Biology in the Nineteenth Century: Problems of Form, Function, and Transformation*, New-York / London / Sidney, J. WILEY and sons, 1971.

21 J.-Y. BORY, *La douleur des bêtes : la polémique sur la vivisection au XIX^e siècle en France*, Rennes, PUR, 2013.

la science²². Quels que soient les progrès rendus possibles par l'usage des vivisections, ils demeurent secondaires et subordonnés aux préceptes de la compassion et du refus de la souffrance des bêtes.

L'invention de ces conceptions va de pair avec l'implémentation de nouveaux modes d'action. Le plus emblématique consiste en la création de refuges pour animaux. Les refuges procèdent directement de cette mise en avant de la compassion pour les animaux de compagnie²³. Mais ils sont aussi pensés comme un moyen de court-circuiter les fourrières municipales, qui bien souvent tuent les animaux indésirables, quand elles ne les revendent pas à bas prix aux expérimentateurs²⁴. Ces établissements dont la création a été longtemps refusée par les sociétés protectrices entendent donc gérer les populations d'animaux errants, abandonnés ou maltraités des grandes villes. Les désaccords entre les directions des sociétés protectrices et les partisans de cette nouvelle définition de la cause animale débouchent par ailleurs sur une scission et un départ des seconds. Ceux-ci créent un peu partout en Europe dans les années 1870 et 1880 des sociétés antivivisectionnistes, qui entendent combattre l'usage des vivisections par les chercheurs. En conflit avec les directions des sociétés protectrices qui refusent de considérer les vivisections comme des pratiques cruelles et donc répréhensibles, les antivivisectionnistes ne sont pas non plus d'accord entre eux. Ils se divisent entre des réformistes qui souhaitent réguler l'usage des vivisections et des abolitionnistes qui exigent l'interdiction pure et simple de la pratique. De même, existent des désaccords quant aux arguments mobilisés pour justifier la lutte, certains se cantonnant à une critique morale souvent teintée de considérations religieuses ou spirituelles, tandis que d'autres s'appuient sur des travaux de recherches dans le domaine médical pour essayer de montrer le caractère nocif et contre-productif des vivisections²⁵. Au-delà de ces controverses, les militants de ces différents courants partagent les mêmes modes d'action : ils organisent des conférences, écrivent des articles et des tribunes dans des revues à grand tirage, interviennent lors de cérémonies d'hommage aux grands savants de l'époque dans le but de dévoiler les souffrances des cobayes.

B. L'impossible importation française de l'antivivisectionnisme

Malgré les efforts déployés, les antivivisectionnistes ne parviennent pas à enrayer le développement de l'expérimentation animale – et ce y compris en Grande-Bretagne où le mouvement est puissant et bien implanté. Il faut dire que leur champ des possibles est restreint. Pour le comprendre, il faut considérer là encore les relations entre le mouvement, les institutions publiques et le groupe de ceux que les militants désignent comme déviants. Or, contrairement aux pionniers de la protection animale, les antivivisectionnistes ne parviennent pas à obtenir l'édiction de lois criminalisant la pratique des vivisections. Ils ont de plus face à eux des catégories

22 F. CARRIÉ, « La cause animale en France et dans les pays anglo-saxons : contrastes et influences », in F. CARRIÉ et C. TRAÏNI (dir.), *S'engager pour les animaux*, Paris, PUF, p. 27-39, 2019.

23 C. TRAÏNI, *op. cit.*

24 J.-Y. BORY, *op. cit.*

25 F. CARRIÉ, « L'animal comme enjeu de luttes politiques et scientifiques : expérimentation et antivivisection sous la III^e République (1880-1890) », *Trajectoires*, n° 7, 2013.

d'acteurs sociaux dotés d'importantes ressources, qui vont rapidement s'organiser en collectifs pour défendre publiquement le bien-fondé de leurs activités²⁶. Les organisations antivivisectionnistes ont dès lors moins influé que les protecteurs de la première moitié du siècle sur la définition des relations légitimes entre les humains et les bêtes. Elles ont toutefois contribué dans les pays où elles étaient le mieux implantées à pérenniser l'idée d'un porte-parolat critique et autonome des animaux, légitime à s'exprimer y compris contre la science et les savants. C'est le cas en Grande-Bretagne. Les groupes antivivisectionnistes qui s'y constituent comprennent pour l'essentiel des membres de la gentry, des représentants du clergé et des médecins hostiles au principe de la médecine scientifique. Surtout, ils ont comme porte-parole des intellectuels conservateurs comme Frances Power Cobbe, des gardiens de la morale heurtés par la diffusion en Grande-Bretagne des méthodes continentales de la physiologie expérimentale et de la biologie naissante²⁷. Parce qu'elles sont dotées d'importantes ressources et de puissants relais parmi la presse culturelle et la bonne société, les sociétés antivivisectionnistes britanniques parviennent à rendre visible durablement leur mobilisation contre la vivisection dans l'espace public, et ce malgré les garanties offertes par les pouvoirs publics d'un contrôle des vivisections avec le vote sans précédent en 1876 d'une loi encadrant les expériences scientifiques²⁸. Cela ne sera pas sans conséquence sur les développements ultérieurs de la cause, dans les dernières décennies du xx^e siècle.

Dans le cas de la France en revanche, les tentatives d'implantation de cette nouvelle définition de l'idéologie animaliste vont échouer. Cet échec peut s'expliquer par au moins trois raisons. D'abord, ceux qui se saisissent de l'antivivisectionnisme au cours des années 1880 viennent de groupes sociaux en déclin, fragilisés par la montée du scientisme et la survalorisation de la figure du savant dans l'espace public français²⁹. C'est le cas de ces hommes de lettres boulevardiers, marginalisés par le naturalisme alors triomphant d'un Zola et par le psychologisme naissant, dont les tenants se revendiquent des autorités scientifiques de l'époque. Cela concerne aussi quelques médecins cliniciens hostiles aux évolutions d'une médecine qui mobilise de manière croissante les découvertes et les résultats des sciences biologiques. Pour tous, l'antivivisection est une modalité parmi d'autres pour réaffirmer les préceptes moraux et les valeurs de bon sens dont ils se réclament et que heurte la généralisation de l'expérimentation animale. Mais leurs positions dominées et la faiblesse des ressources à leur disposition nuisent à la diffusion effective de l'antivivisection. Il faut ensuite considérer les spécificités du contexte français d'importation de la référence antivivisectionniste. En effet, le moment de création des premières organisations antivivisectionnistes françaises, le milieu des années 1880, est aussi le début de la croisade pastorienne réussie contre le virus de la rage, qui entraîne des

26 N. RUPKE, « Pro-Vivisection in England in the Early 1880s: Arguments and Motives », in N. RUPKE (ed.), *Vivisection in Historical Perspective*, London, Routledge, 1990.

27 L. WILLIAMSON, *Power and Protest: Frances Power Cobbe and Victorian Society*, London, Rivers Oram Press, 2005. Plus largement sur ces intellectuels britanniques gardiens de la morale voir S. COLINI, *Public Moralists : Political Thought and Intellectual Life in Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

28 R. D. FRENCH, *Antivivisection and Medical Science in Victorian Society*, Princeton, Princeton University Press, 1974.

29 Plus généralement, sur les critiques portées sur le développement des sciences à la croisée des xix^e et xx^e siècles, voir A. RASMUSSEN, « Critique du progrès, "crise de la science" : débats et représentations au tournant du siècle », *Mil neuf cent*, n° 14, 1996, p. 89-113.

transferts sans précédent de ressources publiques en direction des laboratoires, et qui marque les débuts d'un modèle de collectivisation des risques sanitaires qui va se fonder pendant un temps sur le sacrifice massif de cobayes animaux³⁰. Enfin, les rapports de force au niveau des groupes de l'élite sociale doivent être pris en compte. En Angleterre, les antivivisectionnistes ont pu mobiliser de nombreux représentants de l'aristocratie pour porter et imposer leur discours et leurs revendications d'un droit de regard sur les agissements des savants. En France à cette période, domine au sein du champ du pouvoir une noblesse d'État issue de la bourgeoisie culturelle et des classes moyennes. Celle-ci est volontiers scientifique et acquise à des modes de reproduction à dominante scolaire. Il s'agit d'un groupe qui valorise et appuie beaucoup le développement des sciences et va donc constituer un obstacle pour les promoteurs de l'antivivisectionnisme. Ces différents facteurs se cumulent et se renforcent et permettent très largement d'expliquer l'échec de l'implantation de l'antivivisectionnisme en France. Les organisations constituées dans les années 1880 peinent à se faire entendre dans l'espace public et ne parviennent pas à se pérenniser. Tant est si bien d'ailleurs que, dans l'entre-deux-guerres, il n'y a plus un seul groupe antivivisectionniste dans le pays, situation qui perdure pendant plusieurs décennies.

III. Essor de l'animalisme et redécoupages dans la matérialité des relations humains-animaux

A. La genèse britannique et états-unienne d'une critique systémique

Depuis ses débuts au XIX^e siècle, les expressions de la cause animale ont été d'abord et avant tout sectorielles : les différentes déclinaisons de la protection animale tout comme l'antivivisectionnisme se sont focalisées sur des pratiques spécifiques et des catégories d'animaux particulières. Il y eut bien quelques mouvements de contestation plus larges qui entendaient remettre en cause toute pratique humaine suscitant de la souffrance, mais ils sont restés des épiphénomènes³¹. Cet état de fait change à partir des années 1960. Libération animale, antispécisme, droits des animaux : derrière les expressions et néologismes qui sont forgés alors, se donne à voir une dynamique critique, systémique et subversive qui va profondément transformer la physionomie de la cause.

La genèse de ce courant que l'on qualifiera d'animaliste renvoie conjointement à des évolutions internes à la cause animale et à des développements au sein des mondes universitaires et académiques. Les prémices sont anglophones, à défaut cette fois d'être exclusivement britanniques. Des jeunes militants issus de la classe moyenne et de la petite bourgeoisie ayant récemment intégré la cause contestent alors les modes d'action en vigueur (lobbying, conférences et galas de charité, gestion des refuges désormais institutionnalisés). Favorables aux méthodes de l'action directe et de la désobéissance civile, ils rejoignent des collectifs à la marge du mouvement comme la *Hunt Saboteurs*

30 C. SALOMON-BAYET (dir.), *Pasteur et la révolution pastorienne*, Paris Payot, 1986 ; A.-M. MOULIN (dir.), *L'aventure de la vaccination*, Paris, Fayard, 1996.

31 R. PREECE, *Animal Sensibility and Inclusive Justice in the Age of Bernard Shaw*, Vancouver, UBC Press, 2011.

Association (HSA), qui se spécialise dans des actions d'interruption de parties de chasse à courre³². Ces regroupements favorisent l'invention de nouvelles pratiques et façons d'agir, les nouveaux entrants liant par exemple de plus en plus explicitement engagement pour la cause et adoption d'un régime végétarien, végétalien ou vegan³³. Les innovations produites dans ces creusets militants sont par la suite formalisées par des intellectuels dans ces décennies d'intense contestation des rapports de domination. À Oxford, le biologiste Richard Ryder invente ainsi le terme de spécisme (par analogie avec le racisme ou le sexisme) pour désigner les discriminations infligées en fonction de critère d'appartenance à une espèce donnée³⁴. Repris par le jeune universitaire australien Peter Singer, le concept et son antinomie, l'antispécisme, connaissent un succès fulgurant, catapultant l'intellectuel comme père fondateur du mouvement critique³⁵. Singer, avec d'autres nouveaux entrants dans le champ académique comme Thomas Regan ou Andrew Lindsey qui s'efforcent alors de proposer leurs contributions autour de la « question animale », fournissent aux militants nouveaux entrants des labels que ceux-ci s'approprient pour marquer leurs ruptures avec les groupes établis et les déclinaisons antérieures de la cause.

En l'espace de quelques années, ces conceptions critiques et systémiques se répandent au sein de l'espace anglophone de la cause. Des collectifs se créent qui reprennent les mots d'ordre comme droits des animaux, libération animale ou antispécisme. Très vite les groupes constitués aux États-Unis et en Grande-Bretagne gagnent en visibilité, du fait notamment d'un répertoire d'action rénové, qui puise pour partie son inspiration dans le registre élaboré dans les années 1960 par la HSA et dans la tradition antivivisectionniste contestataire du siècle précédent. Mais ces collectifs bénéficient aussi de l'appui de militants plus aguerris, passés par les luttes émancipatrices des années 1960 et du début des années 1970 et qui s'engagent alors dans le mouvement, suite aux appels d'offres lancés par des intellectuels comme Singer. Par exemple Henry Spira, ancien syndicaliste engagé dans le mouvement pour les droits civiques aux États-Unis, reconvertit ses dispositions militantes dans la cause animale au cours des années 1970 et contribue à dynamiser le mouvement critique³⁶. Il y importe avec d'autres de nouvelles méthodes et tactiques, en sélectionnant notamment les cibles de ses campagnes de boycott parmi les activités les plus susceptibles d'attirer l'attention des médias et d'obtenir un fort retentissement dans l'espace public. Il initie ainsi en 1976 une mobilisation à l'encontre du laboratoire du Muséum d'histoire naturelle de New York, en révélant que l'un de ses chercheurs réalise des expériences particulièrement invasives sur des chats, ce qui finit par contraindre l'institution à retirer son soutien au savant mis en cause.

32 R. THOMAS, *The Politics of Hunting*, Aldershot, Gower, 1983.

33 F. CARRIÉ, « La radicalisation de la cause animale en Angleterre dans les années 1960 et 1970. Bricolage et autonomisation d'un porte-parolat hétérodoxe », *Regards Sociologiques*, vol. 53-54, p. 115-132, 2019.

34 R. RYDER, P. WALDAU et P. CAVALIERI, « Speciecism », in M. BEKOFF (ed.), *Encyclopedia of Animal Rights and Animal Welfare*, Londres, Fitzeoy Dearborn, 1998, p. 320-323.

35 P. SINGER, *Animal Liberation. A New Ethics for our Treatment of Animals*, New York, New York Review / Random House, 1975.

36 L. MUNRO, « The Animal Activism of Henry Spira (1927-1998) », *Society and Animals*, vol. 10, n° 2, 2002, p. 173-191 ; P. SINGER, *Ethics into Action: Henry Spira and the Animal Rights Movement*, Lanham, Rowan and Littlefield Publishers Inc., 1998.

Cette action remarquée illustre l'une des principales dimensions du répertoire d'action du nouveau mouvement : le dévoilement et la dénonciation systématiques des réalités dissimulées de l'exploitation animale. En rupture avec les modes d'action de la protection animale et de l'antivivisection qui reposaient entre autres sur un lobbying feutré auprès des politiques et des sphères du pouvoir, les militants n'hésitent pas à battre le pavé dans l'optique de mettre au jour les souffrances infligées aux bêtes. Les manifestations, tout comme l'organisation de tables d'information ou encore des sit-in deviennent monnaie courante et sont l'occasion d'exhiber photographies et films donnant à voir la « réalité » des rapports contemporains aux animaux, d'égrener les chiffres montrant l'ampleur des phénomènes mis en cause. Mais il ne s'agit pas seulement de dénoncer. Les individus et les collectifs qui se revendiquent de cette nouvelle déclinaison de la cause animale entendent aussi nuire voire mettre un terme aux pratiques qu'ils contestent. La dimension systémique de la critique, qui fait qu'il ne s'agit pas seulement de mettre à l'index une catégorie d'acteurs donnés mais de condamner un système global d'exploitation, oblige à des adaptations. Cela s'observe d'abord dans les comportements des militants, tenus de plus en plus à des formes d'exemplarité et d'hypercorrection individuelles et collectives³⁷. Le végétarisme et le véganisme deviennent la norme au sein des groupes : autant de façons d'expérimenter, de signifier et de montrer par l'exemple leur désaccord et leur non-participation à l'ordre spéciste du monde. Par ailleurs, la lutte généralisée contre des secteurs entiers de l'activité économique et sociale modifie les logiques de mobilisation au sein de la cause. Se développent dès lors les actions de sabotage, d'interruption et d'interposition inspirées des méthodes des mouvements non violents, pour empêcher par exemple le convoiement d'animaux de rente vers leurs lieux d'abattage ou la conduite de parties de chasse. Une minorité de militants se tourne quant à elle vers la violence politique et des actions illégales, dans le but de détruire les équipements nécessaires à l'exploitation des bêtes. Le courant animaliste bouleverse les enjeux et les modes d'action, redéfinit les rapports de force, les configurations et les systèmes relationnels propres à la cause animale.

B. Une circulation différée et contrariée vers la France

Le développement du courant animaliste dans les pays anglophones offre un saisissant contraste avec la situation française des dernières décennies du xx^e siècle. Il faut en effet attendre la fin des années 1980 pour qu'un intérêt se manifeste pour ces innovations dans l'hexagone. Plusieurs collectifs commencent alors à se revendiquer des conceptions comme l'antispécisme. Parmi ceux-ci, un groupe formé de jeunes militants issus des milieux squats, anarchistes et écologistes lyonnais s'impose comme le principal importateur en France de cette nouvelle déclinaison de la cause. Ils éditent une revue, *Les cahiers antispécistes*, dans laquelle, tout en publiant du contenu original comme des articles de réflexion sur les stratégies du mouvement, ils traduisent des entretiens ou des extraits d'ouvrages de penseurs anglophones comme Thomas Regan ou Peter Singer. C'est par le biais de ces acteurs que les mots d'ordre de l'antispécisme et du droit des animaux commencent à se diffuser en France, près

37 Sur ces formes d'exemplarité, voir notamment G. RENO, « Exemplarité et mouvements sociaux », in O. FILLIEULE, L. MATHIEU et C. PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 224-251.

de vingt ans après leur émergence dans les pays anglophones. Mais l'importation s'avère difficile, les options des passeurs lyonnais étant initialement limitées. Pour eux, il n'est pas question de chercher à convaincre les groupes établis de la cause animale française, acquis aux préceptes de la protection animale et hostiles au végétarisme. Les passeurs vont dès lors se tourner vers d'autres espaces pour importer les schèmes du courant animaliste, en privilégiant les configurations dont ils sont familiers. Penseurs engagés situés à la marge du champ académique, ils tentent d'imposer ces conceptions dans le monde intellectuel. S'ils participent à la traduction de l'ouvrage phare de Peter Singer, *Animal Libération*, ils se heurtent néanmoins aux résistances d'acteurs occupant des positions distinctes dans cet espace. Jacques Derrida, Elisabeth de Fontenay ou encore Luc Ferry vont ainsi contester publiquement les mots d'ordre de l'antispécisme et du droit des animaux selon des logiques variées. Ferry par exemple prolonge avec ses attaques de l'antispécisme et de la *deep ecology* sa contestation de l'orthodoxie universitaire et d'une pensée qu'il considère comme « anti-humaniste », hérité du courant soixante-huitard et du « pathos » des années 1930³⁸. Quant à Derrida et Fontenay, ils récuse ce qu'ils perçoivent comme l'expansionnisme des courants de la philosophie morale anglo-saxonne et défendent une approche de la « question animale » fondée sur les préceptes de la philosophie continentale³⁹. L'autre espace concerné est le milieu militant squat et anarchiste, dont certains des passeurs lyonnais sont proches. Contrairement aux mondes intellectuels et académiques, la réception est initialement favorable, de nombreux groupes voyant le jour dans le courant des années 1990. Mais l'opposition d'organisations comme la Fédération anarchiste et de figures intellectuelles du mouvement qui reprochent aux antispécistes leur proximité avec l'utilitarisme anglo-saxon porte un coup d'arrêt à l'expansion du courant animaliste⁴⁰. Au final, les propriétés et les ressources des passeurs lyonnais ont largement conduit à cette situation d'importation contrariée : au début des années 2000, les schèmes de l'antispécisme et du droit des animaux demeurent confidentiels en France.

La sortie de cette impasse provient contre toute attente du milieu de la protection animale, qui connaît une évolution importante de sa sociologie à partir de la fin des années 1990. Aux militants âgés, souvent situés politiquement à droite voire à l'extrême droite qui peuplaient la cause dans les décennies précédentes, succèdent des militants plus jeunes, issus d'une petite et moyenne bourgeoisie culturelle⁴¹. Souvent adeptes du végétarisme, ceux-ci s'avèrent réceptifs aux conceptions critiques et systémiques désormais dominantes dans les pays anglophones. Par ailleurs, des organisations se créent, comme *One Voice* ou la *Welfarm-PMAF*, qui ouvrent de nouveaux fronts (comme la question de l'exploitation des animaux d'élevage) et s'inspirent directement des campagnes des groupes contemporains britanniques et états-uniens. Ces transformations conduisent les passeurs de l'antispécisme à s'adapter à l'apparition de ce public et de ces collectifs émergents. De cela découle notamment l'invention de la *veggie pride*, fête de la fierté d'être végétarien pour les animaux qui est conçue explicitement comme un moyen de fédérer des

38 L. FERRY, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992.

39 E. DE FONTENAY, *Le silence des bêtes : La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, 1999.

40 D. COLSON, *Petit lexique philosophique de l'anarchisme : de Proudhon à Deleuze*, Paris, Livre de Poche, 2001.

41 C.-M. DUBREUIL, *Libération animale et végétarisation du monde. Ethnologie de l'antispécisme français*, Paris, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques 2013.

militants épars et qui favorise la création de ponts avec les acteurs nouvellement engagés. Ces bouleversements de la cause animale française marquent une étape importante dans la dynamique du mouvement, qui à partir de là prend de l'ampleur. Des campagnes et des groupes se créent comme « stop-gavage », qui a pour objectif l'abolition du gavage des oies et des canards en vue de la production de foie gras et tente de capitaliser sur l'isolement croissant de la France dans ce domaine, la pratique ayant été interdite dans de nombreux pays européens ces dernières années. Des novations conceptuelles voient également le jour, telles que la végéphobie, qui pour partie déplace l'objet de cette entreprise de représentation politique en soulignant les discriminations subies par les végétariens engagés pour les animaux⁴². C'est encore dans ce moment d'émulation qu'émerge un collectif appelé à devenir un acteur majeur de la cause animale dans l'hexagone : L214. L'association recourt à des méthodes importées du mouvement anglophone en procédant à des investigations en caméras cachées pour dénoncer les conditions d'élevage et d'abattage, ce qui contribue à la visibilité médiatique de l'organisation. D'autres collectifs aux lignes proches ont émergé ces dernières années. On compte parmi eux une association comme Droits des animaux (qui s'est depuis spécialisée dans une activité d'expertise judiciaire), mais aussi des antennes locales de groupes anglophones de premier plan, comme Sea Shepherd ou PETA. Une autre organisation d'apparition récente, 269Life, est quant à elle une émanation d'un groupe israélien, qui s'est rendu célèbre pour ses impressionnants happenings durant lesquels certains militants se font tatouer ou encore marquer au fer rouge des matricules d'animaux de rente, en solidarité avec les bêtes à viande promises à l'abattoir.

Bien sûr, ces développements ne se font pas sans susciter de tensions en interne. Les dégradations de devantures de poissonneries ou de boucheries au nom de l'antispécisme qui sont perpétuées ponctuellement depuis la fin des années 2010 sont révélatrices des conflits qui traversent cette fraction de la cause française quant à la définition de ses modes d'action. Échaudés entre autres par les résultats des négociations avec le ministère de l'Agriculture ces dernières années, certains militants et collectifs comme Boucherie Abolition en sont venus à récuser le bien-fondé des stratégies de groupes comme L214, fondées sur le lobbying, l'agitation médiatique et les investigations en caméra cachée. Ils leur préfèrent le recours à l'action directe et à l'illégalisme, seuls modes d'action capables à leurs yeux de faire entendre leurs revendications de la mise à bas du système spéciste. Il est impossible à ce stade de statuer sur l'issue de ces luttes, rendues plus complexes encore par l'intervention de l'État et la criminalisation d'une partie du mouvement ces dernières années. Toujours est-il qu'elles témoignent de la grande vivacité du mouvement en France et plus particulièrement, des déclinaisons critiques de la cause.

42 F. CARRIÉ, « Politiser le désarroi militant. Histoire sociale de la “végéphobie” dans le mouvement animaliste français », *Biens Symboliques*, vol. 2, 2018.

Conclusion

L'étude des moments de définition et de redéfinition de l'idée de représentation politique des animaux, des modalités différenciées de déploiement de cette nébuleuse idéologique selon les pays et d'une période à l'autre ne se réduit évidemment pas aux éléments présentés ici. S'il est impossible de restituer en quelques pages des processus aussi longs et complexes, cette esquisse contribue néanmoins à comprendre les décalages et les différences constatés entre la France et les pays anglophones, en s'affranchissant des explications tautologiques sur les identités ou les sensibilités nationales ou culturelles. L'analyse processuelle et relationnelle met ainsi au jour la structuration progressive dans les configurations nationales observées d'espaces de lutte pour la prise de parole au nom des bêtes. Dans ces espaces notamment façonnés par les dynamiques de production, de diffusion, de réception et de matérialisation des déclinaisons successives de la nébuleuse idéologique, l'équilibre des pouvoirs et les rapports de force déterminent dans une large mesure qui peut parler au nom des bêtes, quelles activités et pratiques il est possible de critiquer et selon quelles modalités. Ainsi, quand bien même l'engagement pour ces sans-voix que sont les animaux revêt toujours une dimension morale et émotionnelle, un tel investissement reste borné par des dynamiques sociales et politiques comptables d'une approche de sociologie historique du politique et d'histoire sociale des idées.

